

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

Conformément à notre concept d'information active, nous vous communiquons spontanément ci-après des informations sur les activités d'intérêt général de la Municipalité.

AIDE A DEUX JUDOKAS

La Municipalité a accordé une aide à deux judokas, membres du Judo-Club de Morges, qui ont participé aux Championnats du monde juniors de judo, qui ont eu lieu du 12 au 15 octobre dernier à Saint-Domingue :

- en tant que commune de domicile, d'offrir à M. Yann Mages, judoka, la somme de CHF 1'000.00 et de lui octroyer en outre une aide financière extraordinaire de CHF 1'200.00, soit un total de CHF 2'200.00
- d'octroyer à M. Jonathan Jaquet une aide financière extraordinaire de CHF 1'200.00, étant précisé que la Municipalité de Saint-Oyens lui a accordé une aide de CHF 1'000.00.

ETUDE POLITIQUE DES SPORTS

Le Conseil communal a octroyé le crédit de CHF 47'000.00 pour mener une étude sur la politique des sports à Morges, qui a pour but d'effectuer :

- une photographie de la situation actuelle, faisant état des mesures prises par la Municipalité pour soutenir le sport en Ville de Morges (équipements et organisations sportives),
- une proposition de politique des sports, comportant les axes et les critères sur lesquels pourraient reposer les subventions de la Ville de Morges.

Le mandat a été adjugé à Mme Gabriela Chaves, politologue-ethnologue.

Méthodologie

Les points suivants sont prévus :

- analyse de textes et de documents
- questionnaire à l'intention des acteurs du sport
- entretiens qualitatifs :

- acteurs politiques
- acteurs du sport
- séances du groupe de travail "sports"

Composition du groupe de travail "sports"

Le but de ce groupe consiste à nourrir la réflexion du politique et travailler les critères. Composition :

1. Gabriela Chaves, politologue-ethnologue
2. Giancarlo Stella, secrétaire municipal
3. Philippe Regamey, chef de service
4. Claudine Gerardi, direction patrimoine
5. Eric Kaltenriender, USL – département sports
6. un représentant du FC Forward
7. un représentant du HC Forward
8. un représentant du Rowing Club
9. un représentant du Judo Club
10. un représentant du club de gymnastique /GymMorges
11. un représentant de Morges-Natation
12. un représentant du Badminton-Club

Réunion du groupe « Sports » en février-mars 2007.

AMIS DE MOZART

La Municipalité a accepté l'offre de l'Association Mozart relative à la présentation du spectacle au Temple de Morges. Le coût du récital-spectacle de Mozart intitulé "Cher Monsieur, je vis dans un opéra de Mozart", vendu clé en main, s'élève à CHF 2'600.00. Il s'agit d'un "pot pourri" des meilleures œuvres de Mozart (ses opéras plus précisément des extraits de La Flûte enchantée, de Don Juan et des Noces de Figaro). La Municipalité a décidé également d'accorder une aide financière supplémentaire en prenant à sa charge la location d'un piano et son accordage et en offrant la gratuité de la location du Temple, selon disponibilité, pour ce

récital-spectacle. Date de cette manifestation : le jeudi 29 mars 2007, à 20 h 30.

JUMELAGE MORGES-VERTOU

Le Jumelage Morges-Vertou fut incontestablement une grande Fête populaire à laquelle la population morgienne a répondu présent tout au long du week-end du 23 au 26 juin 2006. A l'heure du bilan, il nous faut revenir sur le compte de résultat de la Fête du Jumelage.

Les charges effectives se sont élevées à CHF 212'076.15 contre CHF 148'684.40 de recettes, recettes qui se composent de la réserve constituée depuis 2002 à raison de CHF 30'000 par an ainsi que de la vente des bons repas et boissons lors de la soirée du samedi 24 juin 2006 aux Halles CFF.

Si nous ne pouvons que nous réjouir du succès rencontré par cette manifestation, il va de soi que nous ne pouvons être que déçus du résultat de la vente des repas et des boissons du samedi soir qui ne rapporte que CHF 8'684.40. Les participants étaient pourtant nombreux mais nous avons tout de même prévu une Fête populaire de grande envergure basée sur un nombre de convives plus important du fait qu'il s'agissait du 50^e anniversaire du jumelage Morges-Vertou.

CGN : HORAIRE 2008 ET NAVIBUS

La Municipalité a écrit au Canton afin que la CGN fasse une offre pour la prestation dont on parle depuis longtemps, soit une liaison Thonon-Morges-Lausanne.

En effet, la ligne Evian-Lausanne approche de la saturation aux heures de pointe, notamment à 17 h 15. Une ligne directe Thonon-Morges-Lausanne permettrait aux nombreux frontaliers, travaillant dans l'ouest lausannois et venant de Thonon, de renoncer à la voiture, libérant ainsi des places de parc sur notre commune et le trafic routier et autoroutier.

La proposition d'horaire 2008 permettrait à Morges d'obtenir une desserte lacustre exceptionnelle avec des liaisons de vingt minutes entre Thonon et Morges, et de quinze minutes entre

